**Service client**
CS 30 531 - 13 558 Saint-Martin-de-Crau Cedex
À votre écoute au 3605 (service gratuit + prix appel)
**ulys.com**

ulys
Télépéage • Recharge électrique • Parking

# BORDEREAU DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 et suivants du Code de la consommation, vous avez le droit de vous rétracter sans donner de motif.
Pour ce, vous disposez d'un délai de 14 jours* pour exercer votre droit de rétractation.
Le droit de rétractation s'applique pour toute souscription à un abonnement ou une option, à distance ou hors établissement.
Il ne pourra pas s'appliquer en cas de souscription en Boutique Ulys, auprès d'un point de vente partenaire, dans les foires ou salons.

## Déposer votre demande de rétractation

Retournez ce formulaire complété et signé au Service Clients Ulys :
- par e-mail : service.clients@vinci-autoroutes.com
- ou par courrier : Service Clients Ulys - CS 30 531 - 13 558 Saint-Martin-de-Crau Cedex

## Retour de votre colis

Retournez le(les) badge(s) et ses composants, dans leur emballage d'origine :
- soit par courrier au Service Clients Ulys - CS 30 531 - 13 558 Saint-Martin-de-Crau Cedex,
- soit en vous rendant dans une Boutique Ulys.

Vous avez 14 jours pour nous le retourner à compter de la date de votre rétractation.

Si vous ne l'avez pas encore reçu et pour ne pas payer de frais de retour, refusez-le lors de la livraison à votre domicile.

Notez que votre droit de rétractation ne peut être exercé si vous avez déjà utilisé ou endommagé le(les) badge(s).

## Remboursement

En cas de rétractation et après réception auprès de nos services du(des) badge(s) retourné(s), vous serez remboursé des paiements reçus, y compris les frais de livraison, dans la limite du tarif standard.
Votre droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui demeurent à votre charge.

## Autre abonnement Ulys

En plus de votre abonnement Ulys télépéage, vous avez souscrit à un abonnement Ulys Electric et vous souhaitez aussi vous rétracter pensez à renvoyer le bordereau de rétraction correspondant, disponible par le lien suivant : https://docs.vinci-autoroutes.com/public/bordereau_retractation_Ulys_Electric

**Le délai de rétractation court à compter de la conclusion du contrat. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.*

# BORDEREAU DE RÉTRACTATION

Numéro Client :
Date de la souscription :

Je soussigné(e) :
Domicilié(e) à :
Adresse :
Code postal :
Ville :

déclare renoncer à la demande de souscription que j'avais réalisée au contrat d'abonnement au télépéage.

Le

Signature

**Ulys by VINCI Autoroutes est une marque commune des sociétés d'autoroutes du Groupe VINCI (ARCOS, ASF, Cofiroute, Escota).**
**ARCOS - Centre autoroutier de l'Ackerland - 67117 ITTENHEIM – SAS au capital de 130 000 000 € – RCS Strasbourg 753 277 995 – APE 5221Z – Id. TVA FR 68753277995**
**ASF – 1973 boulevard de la Défense - 92000 NANTERRE – SA au capital de 29 343 640,56 € - RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z – Id. TVA FR 53 572 139 996**
**Escota - 432 avenue de Cannes – 06210 MANDELIEU – SA à conseil d'administration au capital de 131 544 945 € - RCS Cannes 562 041 525 - APE 5221Z – Id TVA FR 68 562 041 525**
**Cofiroute - 1973 boulevard de la Défense - 92000 NANTERRE – SA au capital de 158 282 124 € - RCS Nanterre 552 115 891 - APE 5221Z - Id. TVA FR 32 552 115 891**
**Service Clients Ulys - CS 30 531 - 13 558 Saint-Martin-de-Crau Cedex – Tél. : 3605 (service gratuit + prix appel) – Site : ulys.com**